

irrévocablement réglée dans l'affirmative et il n'y a pas un seul homme d'Etat au Canada qui voudrait s'engager à soutenir la négative sur ce point. Tout le monde s'entend à cet égard. Consultez toute la population du Canada et il sera prouvé que deux questions sont réglées : l'une est que le chemin de fer doit être construit dans un délai aussi court que possible, et l'autre est que tout ce qui peut être fait raisonnablement pour hâter l'achèvement des travaux, doit être fait et accordé. Ces deux points sont énergiquement admis par les nouveaux ministres et sont tout à fait en dehors des régions de la controverse."

Maintenant, j'ai démontré, non-seulement que la Chambre a affirmé que nous devons avoir un chemin de fer du Pacifique canadien, non-seulement que la Chambre avait pris une décision relative, mais au mode d'après lequel elle désirait que le chemin de fer fût construit, mais j'ai de plus démontré que le gouvernement qui a succédé à celui de mon très-honorable ami s'est engagé de la façon la plus directe et la plus complète, non seulement à exécuter ce grand ouvrage, si essentiel au développement du pays, mais à l'exécuter aussi rapidement que possible en tenant compte des ressources du pays. L'honorable monsieur lui-même a dit en cette Chambre :

"Permettez-moi de dire, en ce qui concerne les travaux, que j'ai toujours été partisan de la construction d'un chemin de fer à travers le continent, mais je n'ai jamais cru que nos moyens nous permettent de mettre ce projet à exécution, dans la période de temps dans laquelle l'honorable monsieur a engagé le parlement et le pays à l'exécuter. Je crois que les travaux devraient être poussés avec toute la vigueur possible, mais le temps est un élément important."

J'ai répété à la Chambre quelques-unes des déclarations extra-parlementaires de l'honorable monsieur, et je me propose maintenant d'attirer son attention sur quelques autres exposés, encore plus clairs et plus formels, de son programme relativement à cette

importante question, exposés faits en sa qualité de premier ministre du pays, dans l'enceinte du parlement. En 1874, l'honorable monsieur présenta un projet de loi aux fins de pourvoir à la construction du chemin de fer du Pacifique canadien, et dans un discours très-habile et très-complet, il a expliqué très-longuement ses opinions qui représentaient en même temps les opinions du gouvernement. Il a déclaré, comme on peut le voir par les débats du 12 mai 1874 :

"La tâche nous incombe de préparer un grand projet pour remplir les obligations qui nous ont été imposées par la décision du parlement à ce sujet. Je me suis opposé au projet primitif lors de son adoption, vu que, dans mon opinion, ce projet me semblait impraticable dans le délai proposé, et impraticable aussi avec les moyens dont on pouvait disposer pour sa mise à exécution."

Je désire attirer l'attention de la Chambre sur la déclaration formelle faite en Chambre par l'ex-premier ministre, à l'effet que les moyens placés à la disposition du gouvernement, par ses prédécesseurs, 830,000,000 en argent, et 54,000,000 d'acres de terres étaient tout-à-fait insuffisants pour assurer l'exécution des travaux. Puis l'honorable monsieur ajoutait ;

"Je n'ai pas changé d'opinion, mais, comme membre de l'administration, je suis tenu de faire tous mes efforts pour découvrir les moyens en notre pouvoir pour remplir suivant l'esprit, sinon à la lettre, les obligations qui nous sont imposées par le pacte d'union, car c'était un pacte d'union avec la Colombie anglaise."

Je suis certain que la Colombie anglaise sera très-heureuse qu'on lui rappelle que le chef de l'opposition a affirmé que c'était un véritable pacte d'union avec la Colombie anglaise. Il continuait :

"Nous avons été obligés d'entreprendre de prouver la bonne foi du pays et de faire quelque chose qui permît au Parlement d'exécuter suivant l'esprit de la convention, sinon à la lettre, l'entreprise sérieuse qui consistait à construire le che-

min d
bie an
exact
lai sp
vant
d'Ont
à l'ou
aussi
croyc
temps
faire,
suivre
tendre
Colom
dre de
quelq
d'obte
trava
prend
envoy
nemen
dant l
gouve
comm
couve
bre, q
dans
média
qu'il t
devra
Pour
pouv
dispos
nous
comm
ble la
qui de
éviden
décid
dition
comp
j'étais
cette
sés à
Agiss
le pa
pays,
énorm
trict
pour
cette
serai
le co
trave
la di
ser le
cons
la cr
que
trava
prise
que